

Parcoursup : le choc de la sélection

Le mal est fait. Refusés ou sur liste d'attente, la moitié des candidats à l'enseignement supérieur se sont retrouvés sans proposition de formation, le 22 mai, sur la nouvelle plate-forme Parcoursup. Une situation qui a provoqué une avalanche de réactions chez les lycéens. Qu'importe si ce choc n'est que provisoire : des places se libèrent progressivement, comme ne cesse de le répéter le ministère. L'émotion est telle, dans les familles de lycéens sans rien, chez les enseignants confrontés parfois à des classes entièrement « en attente », démotivées à quelques semaines du baccalauréat, qu'il est difficile de ne pas y voir un échec.

Comment cette mise « en attente » pourtant prévisible de quelque 400 000 lycéens a-t-elle pu provoquer une telle déflagration ? À écouter les principaux intéressés, ils se sont sentis humiliés, blessés, découragés, en découvrant leurs résultats sur l'écran. Et cette violence psychologique suscitée par cette attente semble bien avoir été sous-estimée par le gouvernement. Les arguments techniques et rationnels du ministère, d'une machine vouée à distribuer les places tout au long de la procédure, n'y ont rien fait. Il faut dire que sa « pédagogie » sur la question est arrivée bien tard, avec des éléments de langage peu explicites.

Mais, s'il le fallait encore, cette crise révèle en creux l'extrême pression qui pèse sur ce moment d'orientation pour les lycéens. « *Cela n'a fait que renforcer l'angoisse et le stress que fabrique déjà notre enseignement supérieur*, constate le sociologue Camille Peugny. *Nous sommes un pays qui fonctionne sur le diplôme, qui conditionne l'accès au marché du travail mais aussi une grande partie de la carrière future, ce que les familles ont bien intégré.* »

D'autant que, sur le plan politique, le gouvernement était attendu au tournant. Il a mené une réforme inédite bouleversant les règles à l'entrée de l'université, en moins d'un an. Le tout en promettant de mettre fin aux maux du système précédent, symbolisé par la plate-forme APB (Admission post bac). De plateaux télé en émissions de radio, la ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, n'a cessé de légitimer sa réforme par la nécessité impérieuse de supprimer l'algorithme d'APB, en faisant du problème du tirage au sort – qui a écarté moins de 1 % de candidats à l'entrée de la licence demandée en premier choix, en 2017 – un « scandale » public.

« *Le gouvernement a tellement diabolisé APB qu'il était condamné à montrer que le nouveau système serait plus juste* », relève Frédéric Sawicki, professeur en science politique à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. D'où un effet boomerang alors que l'amélioration reste pour l'instant loin d'être évidente. Le contexte d'opposition d'une partie des enseignants-chercheurs et des étudiants à cette réforme, dénoncée comme celle de la sélection à l'université, ne manque pas d'agir comme une caisse de résonance des critiques.

Une nouveauté technique a aussi provoqué un effet explosif : l'affichage des classements des lycéens sur chacune des formations qui les ont placés en liste d'attente. « *Découvrir qu'on est 3 000^e sur 3 000, c'est extrêmement violent*, pointe Nicolas Charles,

maître de conférences en sociologie à l'université de Bordeaux. *On voit qu'on est dernier d'une liste et qu'on a été jugé.* » Se connecter tous les matins sur Parcoursup pour scruter le nombre de places gagnées constitue un jeu pour le moins anxiogène et choquant, quand il s'agit de déterminer son avenir. Encore plus quand on sait que ce classement ne permet aucunement de déterminer ses chances d'avoir une place dans la formation. Ni celles de réussir sa première année de licence.

Le procédé jette surtout une lumière crue sur la mise en concurrence des lycéens, avec l'impression d'un système de sélection généralisée jusqu'aux portes des universités, qui, pour la première fois, ont classé tous les candidats. Des classements dénoncés par certains universitaires d'autant plus fortement que, dans une majorité de filières, ils ne devraient avoir aucune conséquence puisqu'il y aura assez de places pour accueillir tous ceux qui veulent y entrer. Mais la machinerie Parcoursup apporte, comme prévu au départ, des réponses favorables aux « meilleurs » profils, classés en tête par la plupart des formations, les autres devant patienter le temps que les places se libèrent. « *Dans la procédure elle-même, son autorité et sa technicité, il manque un respect fondamental de la liberté et du potentiel de chacun, qui se trouve ici réduit à son passé scolaire* », estime la sociologue Cécile Van de Velde.

Si cette prime aux résultats scolaires aurait pu être mieux acceptée au pays du mérite républicain, il n'en a rien été pour nombre de lycéens, car elle n'a pas été ressentie comme telle. Preuve en est leur incompréhension face à l'arbitraire de leurs divers classements – du camarade de classe moins bon qui a pourtant un meilleur classement, à celui qui a obtenu une réponse favorable d'un établissement pour une licence, mais pas de tel autre, dans la même discipline.

Aucun système de sélection ne peut faire totalement consensus, mais la critique est d'autant plus forte que ce dernier n'a jamais été annoncé comme tel, pour ce qui est de l'université. Des algorithmes locaux, dont les lycéens n'ont pas connaissance, ont été concoctés en interne pour trier des masses de dossiers en quelques semaines. Bien loin d'apparaître comme le processus plus « humain » et plus « qualitatif » que promettait la ministre, il se révèle à l'épreuve du réel avant tout dans son opacité, et ses limites. « *Les lycéens ont le sentiment qu'il s'agit d'une loterie, et ils ont raison*, estime le professeur Frédéric Sawicki. *Dans les filières en tension, par exemple en science politique à Paris-I, hiérarchiser 6 500 dossiers pour 65 places, en devant aller jusqu'à quatre chiffres après la virgule pour réussir à les départager, cela n'a aucun sens, forcément vous êtes injuste.* » Une injustice, réelle ou ressentie, face à la froideur des listes d'attente, qui réclamera sans doute plus qu'un « exercice de pédagogie » du ministère. ■

CAMILLE STROMBONI